



HOMMES
TERRITOIRES
PATRIMOINES

BAREME DES COTISATIONS 2024

Nombre de visiteurs	Montant cotisation
moins de 5 000	145€
5 001 à 10 000	245€
10 001 à 30 000	485€
30 001 à 50 000	535€
50 001 à 75 000	710€
75001 à 100 000	800€
100 001 et plus	1000€
Cotisation de soutien à la FEMS	+ 200€ à la cotisation normale
Cotisation exceptionnelle (sur décision du Bureau)	65€
Cotisation réseau	La cotisation de plusieurs musées en réseau se calcule par l'addition des fréquentations des musées du réseau
Etablissement fermé	En cas de fermeture d'un musée pour une durée supérieure au tiers du temps d'une année classique, la fréquentation de référence est celle de la dernière année normale d'activité du musée.

feMs

FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES
ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

1, esplanade du J4 - CS 10351
13213 MARSEILLE cedex 02
04 84 35 14 87

contact@fems.asso.fr
www.fems.asso.fr

N° SIRET : 391 703 840 00036 -
Prestataire de formation enregistré
sous le numéro 93.13.15984.13